

Rapport moral

AG 17 mai 2019

Bienvenue à vous tous,

Merci à vous de répondre toujours présent à notre rendez-vous annuel.

Quels sont les événements marquants de 2018 ?

L'organisation du dispositif en pôles est installée et fonctionne :

- Pôle Accompagnement au Projet de vie (SAMSAH et coordination avec TCA) Anaïs Gibrail
- Pôle Territoires et Parcours de vie (GEM/TC-Clubs, habitat, réseau) Frédéric Chaptal
- Pôle Fonctions supports (RH, logistique, gestion administrative, budgétaire, financière et comptable) Stéphanie Louat

Cette organisation s'est faite à moyens constants et s'est mise en place en plusieurs étapes. Elle est pleinement fonctionnelle depuis 2018 avec la création de la plateforme départementale.

Le dispositif a été ainsi en mesure de soutenir 260 personnes en 2018 dont 232 par le SAMSAH. Ce chiffre va augmenter dans les années à venir pour atteindre 350 à 400 personnes par an.

Cette nouvelle organisation s'accompagne d'un travail sur les missions et délégations, travail en cours réalisé par un cabinet extérieur.

La coordination entre les Relais et les GEM/TC-Clubs s'est renforcée et se traduit par une augmentation de l'offre d'activités et du nombre de personnes participantes (augmentation également des adhérents aux GEM et TC-Clubs).

Équipe de soutien au projet de vie :

Création d'une plate-forme départementale avec une équipe de soutien au projet de vie assurant l'accueil, le suivi et la veille.

Mise en place dès janvier 2018, son activité est très vite montée en charge (+ 70 personnes dans la file active du SAMSAH)

En décembre 2018	accueils	133 personnes
	Suivis	59 personnes
	Veille	4 personnes

Soit un total de 196 personnes dont 100 avec notifications.

La coordination entre le SAMSAH et TCA13 s'est consolidée et s'est traduite par une meilleure qualité des interventions auprès des personnes sur les différents territoires.

Évolution de la coordination avec TCA13 qui est devenue, début 2018, le 1er service tarifé avec un CPOM.

Travail sur l'habitat inclusif

Rappel : l'AFTC13, association de familles, porte un dispositif départemental d'inclusion en « milieu de vie ordinaire », alternatif à l'hébergement collectif parce que les attentes des personnes en situation de handicap suite à une Lésion Cérébrale Acquise (LCA) sont de pouvoir vivre avec et comme tout le monde.

L'année 2018 a permis de véritables avancées en matière d'habitat, qu'il s'agisse d'organisation, de fonctionnement, de coordination, d'expérimentation de nouvelles pratiques professionnelles.

2 axes forts :

- un travail mené sur le fonctionnement de la MD4 et la réorganisation qui s'en est suivie avec notamment la création de la fonction d'animation et de coordination du projet de vie sociale et partagée.

En 2018, la MD4 a accueilli 3 nouveaux locataires et a fêté ses 10 ans le 4 décembre.

- le déploiement de la Plate-forme Habitat à Arles, co-conduite avec l'Association les Abeilles, a permis de mettre en œuvre de nouvelles pratiques autour du libre-choix de la personne, de la coordination et l'animation du projet de vie sociale et partagée.

Perspectives en matière d'habitats inclusifs

Un programme global de développement intégré au dispositif départemental de l'AFTC13.

Il est territorialisé et composé de plusieurs projets.

Des projets locaux en coopération avec des partenaires pour répondre à la diversité des demandes et des besoins.

Des parcours résidentiels basés sur le choix des personnes, le plus souvent la décohabitation familiale ou la sortie d'établissements type IME, FAM, Foyers

Des habitats de petite taille (pour 4 à 5 personnes) mais nombreux, parfaitement inclus dans le quartier de la commune d'implantation.

Présentation du programme départemental habitat inclusif AFTC13

Ville	Type de logement	Partenaires
Aix-en-Provence	9 logements regroupés (2 sites) 1 logement partagé 4 personnes "sans solution"	Epsilon Asso Familles
Gardanne	MD4 logement partagé	
Arles	5 à 8 logements tous regroupés 2 logements (5 personnes) 1 logement test	Les Abeilles
Marseille	logement test 5 logements regroupés	HAS

Légende : HI en projet

HI existant

En conclusion, un rappel de **nos priorités stratégiques en 2019** :

1 - s'ouvrir, se développer tout en conservant nos valeurs

Garder nos valeurs (projet associatif)

Développer la création de solutions d'habitat inclusif

Élaborer des actions en direction des aidants (démarrage d'un travail d'analyse)

Améliorer et développer les partenariats (animation et développement d'un réseau de partenaires/prestataires)

2 - apprendre à mieux communiquer

(fin du travail avec Abyxo - mise à jour des documents d'info)

3 - faire évoluer notre organisation et notre fonctionnement au service de nos priorités

4 - agir pour étendre le nombre de bénévoles actifs dans notre mode de fonctionnement

Encore merci à vous tous pour votre présence et votre soutien à nos côtés.